

Pompes à insuline implantées, la course à la mort engagée ?



D'ici quelques mois, la pompe à insuline implantée dans le corps d'Alexandra Rousseau cessera de fonctionner. Un arrêt qui pourrait bien être fatal à la quadragénaire, faute du renouvellement du même équipement.

À première vue, rien ne la différencie des autres femmes de son âge. Si ce n'est pour Alexandra Rousseau, une habitante de Sainte-Soulle, une pompe qui a été implantée à l'intérieur de son corps en 2014 et qui lui injecte de l'insuline pour remédier à son diabète.

Ils ne sont que 350 dans le monde dont 250 en France à être ainsi équipés. « C'est la seule solution pour ces patients, dont l'insuline a du mal à être absorbée par la peau », explique le professeur Éric Renard, chef du service Endocrinologie-Diabétologie du CHU de

Montpellier, qui suit Alexandra Rousseau.

Cette fameuse pompe a été mise sur le marché par Medtronic il y a une trentaine d'années. En 2017, la société a décidé d'arrêter sa commercialisation. Seules 75 pompes dont la durée de vie est estimée entre 6 à 8 ans, seront encore fabriquées jusqu'à la fin de cette année.

La vente du brevet

Le 18 juillet 2017, dans un courrier adressé à tous les implantés, Arnaud Delhaye, vice-président diabètes EMEA, Medtronic écrivait : « Medtronic étudie la possibilité de transfert de la plateforme à une tierce personne. » En clair, la vente de son brevet, dont le prix est estimé à plusieurs millions de dollars, à une autre société.

« Il y a un contraste entre la

valeur éthique et la valeur financière. Qu'ils cèdent leur brevet gratuitement », poursuit Éric Renard, assuré de l'existence de repreneurs potentiels. Malgré tout le chronomètre vital est engagé pour Alexandra Rousseau et la majorité des implantés. « Cette pompe est le seul traitement », insiste la jeune femme qui avec Sabine Guerin se bat aujourd'hui à la tête d'un collectif dans le but de trouver une solution.

Un combat partagé par Éric Renard : « Elles ont raison de se mobiliser. En novembre 2018, un inventaire des implantés a permis d'établir que seuls 28 d'entre eux pouvaient bénéficier d'une solution autre que la pompe implantée. »

Alexandra Rousseau s'est rapprochée du député de La Rochelle, Olivier Falorni, qui dans les jours à venir interpellera la ministre de la santé Agnès Buzyn.

Yannick Picard